

# Macron culte par-dessus tête

**C**OMMENT se mettre à dos en même temps les représentants des cultes, les athées, les francs-maçons et autres tenants de la laïcité ? Le gouvernement est en passe de réaliser cet exploit avec son projet de réforme de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, censé marginaliser les islamistes intégristes.

Si les laïcards se méfient de toute remise en cause de ce texte sacré, les religieux ne digèrent pas l'attitude de l'Elysée et du ministère de l'Intérieur. Ces derniers ont d'abord rédigé un avant-projet de loi et l'ont fait fuiter dans la presse, avant d'inviter cathos, protestants, juifs et orthodoxes à venir discuter d'une réforme quasi bouclée à l'avance.

« Nous sommes demandeurs d'une réelle concertation et non pas d'une consultation », tacle le président de la Fédération

protestante de France, François Clavairoy. Les représentants de l'islam ne se montrent guère plus aimables. « Il est hors de question qu'il y ait une loi spécifique aux musulmans », avertit, dans « Le Monde » (24/11), Anouar Kbi-bech, vice-président du Conseil français du culte musulman.

## Gâtée pour imams

Macron et Castaner entendent pourtant contraindre les associations gérant les mosquées à quitter le statut de loi de 1901, jugé trop laxiste. Elles devront adopter le cadre de la loi de 1905, réservé aux associations à but exclusivement culturel, et qui permet – en principe – un contrôle renforcé des flux financiers.

Pour amadouer les imams, le projet prévoit que leurs associations culturelles auront désormais le droit de percevoir

des revenus immobiliers, tout en bénéficiant d'un régime fiscal ultra-favorable. Jusqu'à présent, la loi de 1905 interdit ce genre de commerce, mais l'Eglise catholique s'en est déjà affranchie et encaisse, en toute impunité, de copieusement revenus locatifs.

Cette réforme risque de ne rien régler du tout. Et pour cause : comme les représentants des autres religions, des musulmans animent également un incontrôlable (et influent) réseau de services charitables ou éducatifs.

Dépourvues de but culturel officiel, ces structures ne peuvent – par nature – être pilotées que par des associations 1901. La nouvelle loi n'empêchera donc pas les excités de donner des cours dans des écoles intégristes, d'organiser des pèlerinages salafistes ou d'encaisser, en toute opacité,

le pognon des fidèles, comme le font aujourd'hui certains entoués traditionalistes...

Macron souhaite également renforcer la police des cultes pour museler les prédicateurs énervés. Il s'agit de durcir les condamnations en cas de prêches antirépublicains ou appelant à la violence. Mais, cette fois, c'est la hiérarchie catho qui est toutes croisées dehors : « La Croix » (12/11) s'est alarmée de voir ainsi remis en cause le droit des curés à monter en chaire pour qualifier « l'avortement de crime ». Après l'alliance du sabre et du goupillon, celle des mitrés et des barbus ?

Hervé Liffra

# Et tout ça Sanofi des profits !

**L**A LUNE DE MIEL entre Sanofi et le gouvernement se poursuit sans nuages : le 21 novembre, un avis publié au « Journal officiel » a accordé à cinq médicaments produits par le labo des hausses de prix allant de 42 % à... 80 %. Joli coup de pouce relevé par l'Agence de presse médicale (21/11).

Ainsi, l'un des médocs, l'Hydrocortancyl en version injectable, sera vendu 2,12 euros plus cher en 2019 – il s'en est écoulé 448 399 flacons l'an dernier. La rallonge a été accordée après un léger chantage de Sanofi sur le thème : « Soit le prix augmente, soit on arrête de produire ces vieux médocs qui ne sont plus rentables... » « Il arrive que d'autres labos obtiennent des hausses pour le même motif, mais, là, Sanofi a réussi un beau quintuplé », siffle un expert, admiratif.

Le lendemain, 22 novembre, Edouard Philippe inaugurerait

une belle exposition au Grand Palais, coorganisée par Sanofi. Son intitulé ? « L'usine extraordinaire ». Cet événement, placé sous le « haut patronage » de Macron, a fait sauter l'Apesac, l'association des victimes de la Dépakine, qui attend toujours que le labo indemnise les milliers d'enfants atteints d'autisme ou de malformations par la faute de ce médicament.

« Comment accepter le qualificatif d'usine extraordinaire pour parler de Sanofi alors qu'il refuse de participer à l'indemnisation des victimes [et que] son usine de Mourenx a rejeté des substances cancérogènes 190 000 fois supérieures aux normes ? » s'indigne l'Apesac. Tout de suite les grands maux...

Macron, lui, n'est pas querelleur. En juillet, à l'Elysée, il avait reçu à dîner son ami Serge Weinberg, président de

Sanofi, avec les patrons du Dolder, un club ultra-opaque réunissant les plus gros péchés de l'industrie pharmaceutique. Au menu : l'annonce d'une série de cadeaux visant à accélérer la mise sur le marché des médicaments... au risque de laisser passer de fâcheux effets secondaires.

C'est beau, cette confiance qui résiste aux scandales sanitaires... Isabelle Barré

SI TOUT LE MO

TRUMP TE MALTI  
ENCORE SUR TWI  
COLLI-LÀ  
GILET JA  
LA FÊT



# L'état-m dans la préparation

**A** PEINE VENAIT-ON d'apprendre que le Président avait décidé d'accorder d'importantes primes à 61 chefs militaires pour calmer leur « grogne » (« Le Canard », 14/11) qu'une autre information prouvait soudain l'ampleur de ce gros malaise », plaisante un diplomate. Durant le mois d'octobre, François Lecointre, chef d'état-major, et les patrons des trois armées – terre, air, marine – se sont en effet concertés en secret, ce qui n'est tout de même pas ordinaire. Tels des syndicalistes méfiants, ils voulaient peaufiner leurs arguments avant de présenter leur principale revendication aux autorités civiles.

L'objectif de ces chefs étoilés est de pouvoir mettre leur grain de sel lors de la préparation du budget militaire de 2020 (pour celui de 2019, c'est trop tard...). Et ils envisagent de remettre, au début de l'an prochain, leurs propositions à Macron et au Premier ministre, via Florence Parly, la ministre des Armées. En somme, ils rêvent d'imposer au Président une concertation

à aucun prix. Après la juillet 2017, de Pierre chef d'état-major des armées, il est possible de donner des dépenses militaires, clamé haut et fort. Selon de la Défense est du chef de l'Etat, du Premier ministre des Armées, dire vrai, Macron ne veut pas, même avec Edouard

## Suffisance prési

Et voilà qu'aujourd'hui les militaires se plaignent de la « déflation » de leurs armées, en cause les coupes budgétaires du Président. Ils prétendent que mieux que lui quel type de budget il faut commander, qu'il est nécessaire de privilégier la construction d'avions, etc. Bref, ils corrompent le budget de la Défense, aussi leur métier. Ces militaires ne raient faire remarquer au chef de guerre Macr

ENCORE UN PETIT EFFORT...

